

APPEL À PARTENAIRES

**Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral**



**Vers un projet de territoire littoral résilient : Préparer
l'avenir et expérimenter des solutions innovantes
en côte ouest de Vias**

La Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) et la commune de Vias souhaitent poursuivre la réflexion déjà engagée sur la prise en compte des enjeux littoraux et identifier les possibilités d'actions transitoires, de court terme et de plus long terme, notamment pour la gestion de la côte ouest de Vias dont la situation est préoccupante. Le projet comporte également le suivi et l'évaluation de l'expérimentation d'un dispositif innovant de sédimentation contrôlée.





PROBLÉMATIQUES

- > Comment définir une gestion adaptée et préventive face aux aléas littoraux ?
- > Quelles sont les possibilités d'actions transitoires, de court terme et de long terme ?
- > Comment garantir l'attractivité du territoire dans le contexte de changements climatiques ?



LES ENJEUX DU TERRITOIRE



UN LITTORAL PARTICULIÈREMENT EXPOSÉ À L'ÉROSION ET À LA SUBMERSION

La côte majoritairement sableuse s'étend sur 23 km de l'ouest de l'embouchure de l'Hérault jusqu'à Portiragnes. Le secteur de la côte ouest de Vias est le plus préoccupant.

UN TERRITOIRE TOURISTIQUE

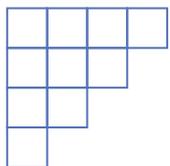
Une population de plus 80 000 habitants permanents et 350 000 en saison. Plus particulièrement, Vias est la 2^e station de France en capacité d'hôtellerie de plein air.

UN PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE RICHE ET SENSIBLE

Ce territoire a une forte valeur environnementale avec 9 sites Natura 2000 terrestres et 3 en mer, 2 réserves naturelles, 900 ha appartenant au Conservatoire du littoral et plusieurs ZNIEFF et ZICO.



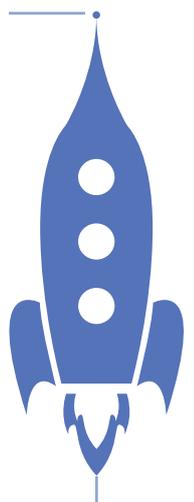
Arnaud Bouissou_Terra



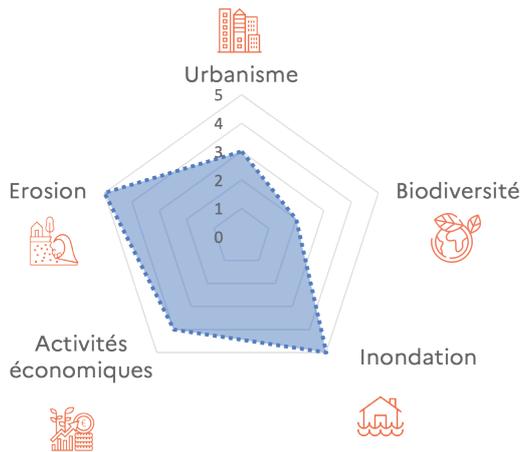
LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **4 missions** complémentaires :

1. Établir un bilan des connaissances des aléas du littoral de la CAHM
2. Proposer des modalités de prise en compte des enjeux littoraux dans le projet de territoire
3. Délivrer une expertise sur le projet de reconstitution du cordon dunaire
4. Suivre et évaluer l'expérimentation du dispositif innovant appelé S-able.



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Cette étude sera mise en avant à travers :

- > la production de supports diffusables à l'échelle régionale et nationale,
- > un rendu et sa diffusion aux élus du littoral et acteurs du territoire par des présentations dynamiques et visuelles.



LA GOUVERNANCE

La gouvernance du projet reposera sur **deux instances** : un comité de pilotage et un comité technique. Ces instances associeront :

- > systématiquement la CAHM, la commune de Vias, le Cerema et les représentants des partenaires locaux,
- > occasionnellement d'autres acteurs concernés tels que la gouvernance PL21 et d'autres acteurs en lien avec les thématiques abordées et les besoins définis en comité technique.

Des ateliers de concertation associeront également les résidents et les acteurs socio-économiques.



LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE

Sur une durée estimée de **2 ans**, le coût global du projet a été évalué à **315 k€** d'études et de suivis.

LE PARTENARIAT



Le projet est conduit par la structure porteuse (CAHM), regroupant 20 communes, ainsi que par la commune de Vias.

L'Ifremer et l'EID Méditerranée interviennent également en expertise dans l'axe 4 de l'étude.



LES LIVRABLES

Plusieurs types de livrables sont prévus :

- > une note de synthèse des aléas littoraux sur le territoire de la CAHM et un atlas cartographique,
- > l'organisation d'ateliers de co-construction de la démarche avec les élus et acteurs locaux et une note de recommandations pour l'élaboration d'une feuille de route,
- > un avis d'expert sur les études de maîtrise d'œuvre du projet de reconstitution du cordon dunaire,
- > et un rapport d'évaluation de l'expérimentation du dispositif innovant S-able.



CONTACTS

**Pour la Communauté d'agglomération
Hérault Méditerranée**

Sophie DRAI : s.drai@agglohm.net

Pour le Cerema

Manuel MARTINEZ : manuel.martinez@cerema.fr

Philippe SERGENT : Philippe.Sergent@cerema.fr